



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

défense et usage

Question écrite n° 91403

Texte de la question

M. Marc Le Fur demande à Mme la ministre déléguée à la coopération, au développement et à la francophonie de lui donner des informations sur la semaine de la langue française, qui s'est déroulée du 17 au 26 mars 2006. Il souhaite connaître le bilan financier de cet événement, notamment son coût pour les services de l'État. Il souhaite également connaître l'éventuelle présence de sponsors privés, ainsi que les montants versés à ce titre. Il souhaite enfin connaître son opinion sur cette manifestation et ses projets pour les manifestations ultérieures.

Texte de la réponse

La journée internationale de la francophonie, qui commémore la création des premières institutions francophones le 20 mars 1970 à Niamey, fournit chaque année aux 180 millions de locuteurs du français, ainsi qu'aux 83 millions de personnes qui l'apprennent à travers le monde, l'occasion de fêter leur patrimoine commun. Le festival francophone en France (16 mars-9 octobre 2006), ainsi que le salon du livre qui avait invité les écrivains et éditeurs de langue française, ont témoigné cette année du lien solide qui unit les francophones de naissance, mais aussi tous ceux qui ont choisi d'acquérir le français et partagent les objectifs de la francophonie institutionnelle. Pour illustrer le partage de la langue, la 11^{ème} semaine de la langue française, initiative interministérielle, avait choisi pour thèmes des manifestations culturelles et éducatives, les dix mots suivants : accents, badinage, escale, flamboyant, hôte, kaléidoscope, masques, outre-ciel, soif, tresser. Le ministère des affaires étrangères, partenaire et contributeur de ces divers événements francophones, a facilité les déplacements des personnalités francophones et soutenu activement les manifestations organisées dans le monde à cette occasion par 200 postes diplomatiques et consulaires ou foyers d'action culturelle et linguistique à l'étranger, dont une cinquantaine en Europe : quelque 1 200 opérations ont été signalées dans le domaine des arts, des spectacles, de la littérature et de l'animation scolaire, universitaire, radiophonique ou télévisuelle. La célébration de la francophonie s'est appuyée sur la concertation interministérielle, le renforcement des partenariats locaux et le choix de thèmes adaptés parmi lesquels l'éducation, thème du prochain Sommet de la francophonie. Le succès des manifestations a reposé sur une mobilisation efficace des médias, des espaces publics et des sites internet. En France, le travail de sensibilisation a bénéficié du soutien d'entreprises, de services publics et des sociétés privées dans le domaine des transports et de la communication, attachés à développer l'accès à la citoyenneté et à la culture. A l'étranger, où se sont associés étroitement les partenaires institutionnels et le mécénat privé, les manifestations ont été relayées par les radios et télévisions francophones. Les postes diplomatiques et consulaires ont organisé des soirées de la francophonie autour des émissions spéciales de TV5 ou d'espace francophone, dont beaucoup étaient accessibles sur le site www.francophonie.org. Des animations, souvent relayées par les médias, ont été présentées en divers lieux : rue, théâtres, restaurants, écoles, salles de concert, universités, alliances françaises ou centres culturels. Des plateaux télévisés ou radiophoniques ont réuni, sur le thème de la francophonie, écrivains, artistes, journalistes, scientifiques et personnalités politiques. En Chine, où 10 000 étudiants chinois ont fréquenté les alliances françaises, une neuvième alliance a été ouverte à Shandong. En Afrique, de nombreuses manifestations publiques ont salué le centenaire de Léopold Sédar Senghor autour du documentaire co-financé par la France et

présentant sa vie et son oeuvre. Plusieurs institutions, telles que la commission économique des Nations Unies pour l'Amérique et les Caraïbes, ont inauguré le 20 mars des sites internet en français. De nouvelles émissions radiophoniques et télévisées ont été créées en français, ainsi RFI en Jamaïque. Les formations dispensées dans nos instituts ont été certifiées par plusieurs gouvernements. Des outils de promotion ont été largement diffusés par nos ambassades : brochures, dépliants ou cartes réalisés par l'organisation internationale de la francophonie (OIF) sur le 20 mars et Léopold Senghor, dépliants de la délégation générale à la langue française et aux langues de France offerts ou pour partie acquis, par le ministère des affaires étrangères, sans compter deux publications réalisées par ce département : une plaquette sur la diversité culturelle et une brochure sur l'utilisation du français dans l'Union européenne. S'agissant des dépenses de ce département, la production et la diffusion locale de ces éléments de promotion n'ont pas conduit à en isoler les frais sous une rubrique budgétaire particulière consacrée à la semaine de la langue française, le développement de la langue et de la francophonie faisant partie des priorités constantes du ministère des affaires étrangères. Au demeurant, cet événement s'est étroitement articulé à l'effort financier consenti par l'Etat en faveur du festival francophone en France dont le déroulement couvre plus de la moitié de l'année 2006. Au total, la célébration de la francophonie a permis au Gouvernement français de réaffirmer, de façon vivante, la place du français sur la scène internationale : d'une part, par la présentation d'actions confortant le statut de langue de communication mondiale du français et la promotion du plurilinguisme, notamment en Europe, d'autre part, en faisant entendre la voix des 63 Etats et gouvernements membres de l'OIF et des nombreux autres pays attachés à la francophonie. Le succès de cette campagne engage le Gouvernement français à maintenir l'élan ainsi créé au profit de la maîtrise de la langue française et de la promotion de la diversité culturelle et linguistique, gage de développement et d'ouverture au monde.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91403

Rubrique : Langue française

Ministère interrogé : coopération, développement et francophonie

Ministère attributaire : coopération, développement et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 avril 2006, page 3793

Réponse publiée le : 4 juillet 2006, page 7047